

Profitez de la M@rina et de ses services en ligne

Inédit
en
assurance
plaisance

Parce qu'avoir un bateau ne signifie pas seulement naviguer, APRIL Marine a créé la M@rina spécialement pour vous. Un univers 100 % en ligne regroupant un ensemble de services :

- simples, pratiques et ludiques,
- sécurisant vos sorties en mer et votre bateau,
- facilitant l'achat ou la vente de votre bateau.



Prévisions, alertes météo et horaires des marées



Envoi de l'attestation au port



La Boutique : avantages et réductions



Parrainage entre amis ou voisins de ponton



Application mobile



Immatriculation de bateau simplifiée

Aide à l'achat et à la vente de votre bateau



Acte de vente



Petites annonces bateaux



Cotation argus gratuite

Et beaucoup d'autres services à découvrir depuis votre espace assuré



Accompagner et protéger à chaque moment qui compte, simplement. Une mission qui nous tient à cœur

90 000

clients
plaisanciers

91 %

de nos clients
sont satisfaits⁽¹⁾

100 %

en ligne

70

collaborateurs
en France, Canada
et Antilles

Simple et rapide : devis, souscription, paiement et attestation d'assurance 100 % en ligne et en quelques clics.

aprilmarine.fr

Première assurance bateau pour moi. Devis et souscription très simples à réaliser. Les garanties correspondent parfaitement à mon programme de navigations. J'attends avec impatience de sortir en mer accompagné de mes enfants et petits-enfants.



Michel, 64 ans,
assuré chez APRIL Marine
depuis 2 ans.

APRIL Marine
Siège social 4 avenue Carnot - CS 20420
85109 Les Sables d'Olonne Cedex
Tél. : +33 (0)2 49 98 85 00
E-mail : assurance@aprilmarine.com

(1) Enquête clients FOCUS menée par l'institut PRAXIS en 2020.
SAS au capital de 278 720 € RCS B390 440 725 - La Roche-sur-Yon. Entreprise immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 006 268 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance et courtier en opérations de banque et en services de paiement, non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Entreprise contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

april
Marine
L'ASSURANCE EN PLUS FACILE

Assurance plaisance

Sécurisez vos navigations pour passer un maximum de temps sur l'eau.

Profitez de garanties uniques pour que vos sorties en mer restent toujours un plaisir.



Rendez-vous sur
aprilmarine.fr

april
Marine
L'ASSURANCE EN PLUS FACILE

Nos garanties indispensables

Pour toutes les personnes à bord

Une **responsabilité civile** pour tout l'équipage en cas de dommage corporel, matériel et immatériel.

Pour votre bien



Une **assurance multirisque** : dommage accidentel, incendie, vol, vandalisme, catastrophe naturelle, etc.

- **En cas de perte ou de vol total** : indemnisation en valeur à neuf pour les bateaux de moins de 5 ans⁽¹⁾ et en valeur majorée de 10 % pour les bateaux de plus de 5 ans.
- **En cas de dommage ou vol partiel** (moteur compris) : indemnisation en valeur à neuf pour les bateaux de moins de 3 ans.

Une **protection des équipements de bord**, des effets personnels et de l'annexe.

Une couverture du **matériel de pêche et de sports nautiques** jusqu'à 15 000 €⁽²⁾.

La **co-navigation** et le **prêt de bateau** à un tiers automatiquement inclus.

Le service de **protection juridique** vous accompagne en cas de litige.

Pour vos usages spécifiques

En option : location entre particuliers ou par un professionnel, ski-nautique, régate, navigation aux Antilles, remorque...

Votre fidélité récompensée



**4 ans
sans sinistre**



**0 €
de franchise⁽¹⁾**

Votre bonus franchise reste valable en cas de changement de bateau dans la même année.

Notre service premium d'assistance et de dépannage

Disponible
**24h/24
& 7j/7**

Nous intervenons :

- à **quai** pour une assistance et un dépannage 0 mille,
- **en mer** jusqu'à 6 milles des côtes françaises,
- **en cas de panne** immobilisant le bateau : perte de clé, panne de carburant, panne de batterie ou de moteur.

Nous prenons en charge :

- les frais de dépannage et de remorquage,
- les réparations jusqu'à 2 heures de main d'œuvre.

Le saviez-vous ?



1 intervention d'assistance sur 2 a lieu à quai.



7 assurés sur 10 contactent l'assistance pour des problèmes de moteur.



Parce que la sécurité des plaisanciers est essentielle, **APRIL Marine reverse 1 € de votre cotisation d'assurance à la SNSM.**



Il nous raconte

Comme tous les mois, j'organise une virée pêche entre amis. Au moment de rentrer, Paul tente de démarrer le moteur mais n'y parvient pas. Nous sommes à 5 milles des côtes, la vraie galère. **APRIL Marine Assistance** nous remorque alors jusqu'au port le plus proche. Après expertise, il s'avère que c'était une casse du démarreur. Grâce à mon assurance incluant aussi la **garantie avarie moteur**, les frais de réparation ont été pris en charge. Merci à **APRIL Marine Assistance** qui a vraiment le sens de la gestion de crise dans ces moments délicats. Rassurant, pédagogue et efficace, une assistance comme tout le monde souhaite.

Claude, 56 ans,
assuré chez APRIL Marine depuis 4 ans.

Notre garantie avarie moteur

Jusqu'aux
50 ans
du moteur

Sécurisez votre achat et évitez les dépenses excessives

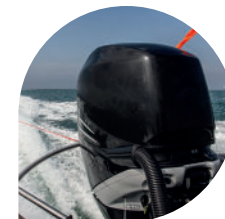
Votre moteur est couvert en cas de panne mécanique d'origine aléatoire (casse d'un joint de culasse, du démarreur ou de l'alternateur...) jusqu'à ses **50 ans**, même sans sinistre, s'il a moins de **1 500 heures** d'utilisation.

Vous vendez votre bateau ?

Un bateau assuré par APRIL Marine est **plus facile à revendre**. Sur simple déclaration, la garantie avarie moteur est transmise **gratuitement pendant 3 mois** au futur acquéreur.



Le prix d'une réparation moteur s'élève en moyenne à 3 000 €.



Téléchargez l'application mobile APRIL Marine

L'atout sécurité de vos sorties en mer.

Gratuite

- Secours et assistance, 24h/24 & 7j/7
- Contrats et attestations d'assurance
- Déclaration de sinistre en ligne
- Météo et horaires des marées
- Cartes marines
- Compteur de vitesse
- Bons plans



Réservée aux clients APRIL Marine.